

PARIS,
LE 16 DÉCEMBRE 2021

CONTACT
Caroline Borel
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.borel@hceres.fr

Le Hcéres signe Dora, la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche

Les effets de certaines méthodes d'évaluation des résultats de la recherche scientifique – en particulier de l'usage du facteur d'impact des revues (*journal impact factor*) ou de l'indice H (H index) dans le cadre des recrutements, des promotions ou de l'évaluation individuelle des chercheurs – inquiètent depuis longtemps la communauté scientifique, à l'échelle internationale. Des critères d'évaluation purement quantitatifs ne permettent pas de saisir correctement la qualité et la valeur de l'activité de recherche dans ses dimensions multiples.

Ces constats avaient conduit, en 2012, à la « Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche¹ » (Dora) dans le cadre du congrès annuel de l'*American Society for Cell Biology (ASCB)*. Cet ensemble de recommandations est devenu un texte de référence pour l'amélioration des pratiques d'évaluation de la recherche : il compte aujourd'hui 20 556 signataires, dont 2 369 institutions, dans 148 pays. En France, on dénombre 1 240 signataires, dont 58 institutions².

Le Hcéres a déjà exprimé son soutien aux analyses de Dora et du Manifeste de Leiden³ publié en 2015. Bien que le Hcéres évalue des unités de recherche et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et non des individus, il se reconnaît dans les principes avancés dans ces textes⁴ et plus largement dans la promotion de pratiques d'évaluation responsables de la recherche⁵. Le Hcéres a ainsi fait le choix d'une évaluation multi-critères, portant sur l'ensemble des dimensions-clés des activités de recherche, et accorde une place accrue à l'évaluation qualitative articulée à une utilisation responsable d'indicateurs bibliométriques. En 2021, le Hcéres renforce également, dans ses nouveaux référentiels d'évaluation⁶, l'attention portée aux actions menées par les équipes et les établissements pour promouvoir une culture partagée de l'intégrité scientifique.

Les démarches et les critères d'évaluation de la recherche influencent les processus de production de connaissances et les choix relatifs aux publications scientifiques. Les différentes instances d'évaluation peuvent et doivent contribuer à assurer aux chercheurs des environnements de travail propices à des activités de recherche intègres, ouvertes et responsables, gages d'une production scientifique solide et fiable, inscrite dans la durée. Les valeurs promues par Dora et par les principes d'une évaluation responsable concernent le Hcéres dans l'ensemble de ses missions. L'approche doit en effet être systémique et concerner à la fois l'évaluation de l'activité de recherche et celle de la formation à et par la recherche.

C'est dans cette dynamique, et en cohérence avec les dernières évolutions en matière d'évaluation, que le Hcéres, après avoir consulté son Collège, signe Dora.

LE HcéRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante (AAI) française chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Il deviendra une autorité publique indépendante (API) au 1^{er} janvier 2022.

¹ <https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/>

² <https://sfdora.org/signers/>

³ www.leidenmanifesto.org

⁴ <https://www.hceres.fr/fr/actualites/hceres-du-bon-usage-des-criteres-devaluation-de-la-recherche>

⁵ Towards a reform of the research assessment system - Publications Office of the EU (europa.eu)

⁶ https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/20211109_cp_hceres_lancementvaguec.pdf